

## ***Accident d'une trottinette avec un véhicule transportant le maire de Bordeaux***

**Jeudi 5 octobre 2023, aux alentours de 15h, un accrochage a eu lieu cours de Verdun entre une conductrice de trottinette électrique et un véhicule de la Ville de Bordeaux conduit par un chauffeur de la Ville et transportant deux passagers dont le maire de Bordeaux, Pierre Hurmic.**

**Afin d'éviter toute polémique inutile, la Ville de Bordeaux tient à apporter sa version des faits et à rendre compte de sa ligne de conduite.**

### **Les faits**

Selon les déclarations du chauffeur de la Ville à sa hiérarchie et à l'assurance, son véhicule était arrêté au feu rouge à hauteur du 36 cours de Verdun à l'intersection du cours de Gourgue.

Après avoir redémarré au feu vert, une trottinette électrique est venue percuter l'aile avant gauche de la voiture, provoquant un freinage d'urgence du conducteur.

Ce dernier a baissé sa vitre pour parler à la conductrice de la trottinette qui n'avait pas chuté.

Après lui avoir demandé comment elle allait, le chauffeur a proposé de se garer un peu plus loin, en dehors de l'intersection, pour se mettre à l'abri de la circulation et dresser un constat amiable.

La conductrice de la trottinette a décliné cette proposition en s'éloignant rapidement sur sa trottinette électrique. Elle a contourné le véhicule par l'arrière avant de s'engager cours de Gourgue.

Le véhicule de la mairie a alors repris sa route.

Jusqu'à l'accrochage et l'arrêt brusque du véhicule, le maire de Bordeaux était occupé à lire des documents de travail.

Le lendemain, vendredi 06 octobre, le chauffeur a été contacté par le commissariat de police qui lui a communiqué les coordonnées et l'identité de la conductrice de la trottinette qui venait de déposer une main courante.

Le chauffeur de la Ville a contacté la conductrice pour l'inviter à venir dresser le constat amiable qu'elle avait décliné la veille.

Expliquant être au moment de l'appel peu disponible, elle a demandé à être recontactée plus tard.

Le même jour et les jours suivants, le chauffeur a tenté de la joindre au même numéro à plusieurs reprises mais les appels n'ont pas été décrochés.

## **Respecter les règles et les personnes**

A la lecture du Journal Sud-Ouest du 12 octobre 2023, la Ville de Bordeaux a pris connaissance de la version de la conductrice de la trottinette électrique.

Le maire de Bordeaux tient à lui exprimer toute son empathie et sa disponibilité et déplore qu'un échange n'ait pu avoir lieu sur place immédiatement.

Cet article met également en doute la bonne conduite de la procédure.

La Ville de Bordeaux tient à rappeler que la conductrice de la trottinette électrique peut et doit se sentir totalement libre dans toutes ses actions et procédures pour faire valoir ses droits.

La situation doit être traitée dans le respect strict du droit, quelque-soit la personne transportée.

Le maire de Bordeaux a rappelé cette consigne élémentaire aux services qui relèvent de son autorité.

La Ville de Bordeaux restera vigilante contre toute erreur médiatique et toute exploitation politique de cet événement et appelle tout un chacun au respect du droit et des personnes.

### **Service presse et relations publiques**

Fabrice Berrahil 05 56 10 21 71 - [presse@mairie-bordeaux.fr](mailto:presse@mairie-bordeaux.fr) - 05 56 10 20 46 - [twitter.com/bordeauxpresse](https://twitter.com/bordeauxpresse) - [bordeaux.fr](http://bordeaux.fr)

